Image not found or type unknown

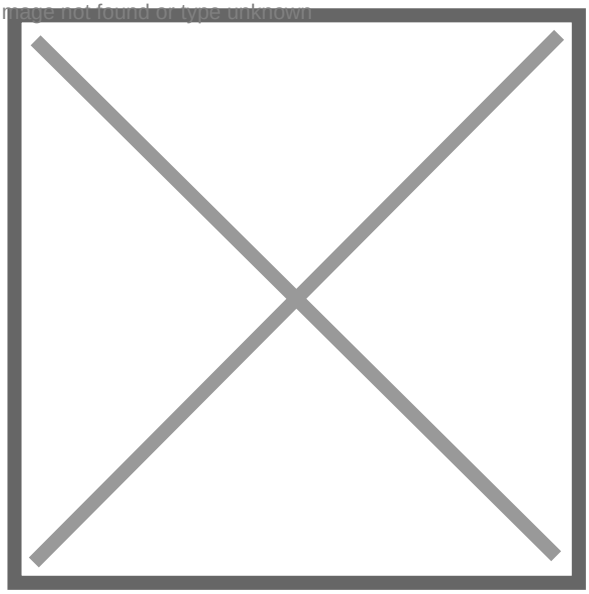

Construction,maitre d oeuvre en liquidation judiciaire

Par **zabdo**, le **15/11/2008** à **17:16**

Bonjour,
nous faisons construire une maison par l intermédiaire d un maitre d oeuvre qui aujourd hui est en liquidation judiciaire. Sur la maison , les murs sont commencés mais pas finis car le maçon a pas été payé par le maitre d oeuvre alors que nous avons réglé la facture au maitre d oeuvre.
Le probleme c est que maintenant que le maitre d oeuvre est liquidation et n'a plus pignon sur rue, il est impossible pour le maçon de recuperé l'argent,
du coup le maçon nous enmene en justice pour qu'on lui paye ce que l on a deja payé au maitre d oeuvre.Et en meme temps la construction de la maison est bloquée par le maçon car il me reclame a nouveau les fonds.

Que puis-je faire pour me sortir de cette situation?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés